

de vue tout sportif a disparu. La gymnastique allemande dérive en somme d'Adolphe Spiess qui enseigna, de 1830 à 1848, à Giessen d'abord, puis à Darmstadt et fut le véritable instigateur, sinon le créateur des mouvements d'ensemble. Par là il donna à la pensée de Muths et de Jahn toute sa portée ; il mit en usage l'instrument qui pouvait le mieux répondre à leurs vues et atteindre le but qu'ils s'étaient proposé.

PARTIE OFFICIELLE

BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Il est dès à présent entendu que les épreuves suivantes seront données au cours des Jeux olympiques de 1908 dans le Stade de Londres :

a) Sports athlétiques (courses à pieds, concours de marche, courses par équipes, courses de haies, sauts en hauteur, en longueur et à la perche. Lancement du marteau, du disque et du javelot. Lancement du poids. Lutte à la corde.

b) Cyclisme.

c) Escrime (épée, sabre, fleuret).

d) Natation, plongeon et polo.

e) Lawn tennis.

f) Tir à l'arc.

g) Exercices gymnastiques.

h) Lutte.

i) Sports hippiques militaires.

En outre une semaine de sports d'hiver aura lieu vers le commencement d'avril comprenant les jeux de crosse, de hockey et de foot-ball (rugby et association).

Les sports qui ne peuvent avoir lieu au Stade mais feront néanmoins partie intégrante des Jeux olympiques, seront :

a) Les courses à l'aviron pour un, deux, quatre et huit rameurs (elles auront lieu sans doute à Henley).

b) Le tir.

c) Les courses d'automobiles (Weybridge).

d) Les courses de canots-automobiles (Southampton).

e) Le yachting (id).

f) Le polo (Hurlingham).

g) Le patinage (il aura lieu en avril sur l'une des patinoires artificielles de Londres).

Il est convenu que toutes les distances seront exprimées en mètres. Le nombre des concurrents pour chaque pays dans chaque épreuve sera limité. Les inscriptions seront faites par les associations régissant les sports et par l'intermédiaire du comité international olympique en correspondance avec la British Olympic Association.

Les concours sont réservés exclusivement aux amateurs.



Le président du Comité International Olympique a reçu la lettre suivante du Comité des régates de Henley.

Sir,

At a meeting of the Stewards of Henley Royal regatta held may 4 the committee of management presented your letter of 1 January 1907 stating that by the unanimous vote of the International Olympic Committee, the olympic cup for 1907 had been awarded to the Stewards of Henley regatta.

On their behalf i am instructed to convey to you and your committee the high appreciation of the Stewards of the distinguished honour conferred upon them by having the Olympic cup for 1907 awarded to them by your committee.

I am desired also to thank your committee for the very kind and appreciative expressions contained in your letter with reference to Henley Regatta and its management. It is gratifying to the Stewards that their labours have met with the approval of so high and esteemed an authority as the Olympic committee.

Please accept the assurance of my highest consideration.

Your's faithfully,

J. F. COOPER

Sec. H. R. R.